

La société **Grolleau** basée à Montilliers dans le Maine et Loire est le premier fabricant Français de feux tricolores de circulation permanent à obtenir le marquage CE.

Conformément à la norme Européenne EN 12368-2006, le marquage CE a été délivré le 04/05/2010 sous le numéro 1826-CPD-10-03-01, par l'organisme de certification des équipements de la route.



Les niveaux de performance obtenus sont les suivants:

- Degré de protection => IP44
- Uniformité lumineuse => > 1/10
- Effet fantôme => Classe 1 et 2
- Résistance aux chocs => Classe IR1 et IR2
- Intensité lumineuse => classe 1 et 2
- Répartition de l'intensité lumineuse => EB1/1

Conception standard:

- Face avant et corps monobloc
- Alliage d'aluminium 5754 H22 ép.20/10
- Résistance mécanique IK10
- Revêtement poudre polyester polymérisée
- Finition marron lisse RAL 8019
- Autres coloris RAL sur demande



Grolleau construit vos idées et imagine les réseaux de demain

Découvrez notre gamme complète sur www.grolleau.fr

document non contractuel